



Un avocat ma prie les dommages et interr  et les as encaiss 

Par **asselin**, le **28/02/2008**   **14:24**

j'ai  t  agress  et l'avocat qui a reprie mon dossier, ma prie l'indemnisation et me dit qu'il n'a rien il ne s'occupe plue de rien

Par **citoyenalpha**, le **01/03/2008**   **07:42**

BonjourrrnrnLe calcul des honoraires peut varier et,   l'occasion, les honoraires peuvent se n gocier selon le genre de service.rnrnTarif fixe rnrnL'avocat peut habituellement indiquer des honoraires fixes pour un testament, un divorce non contest , une transaction immobili re, une incorporation de compagnie. Le co t indiqu  sera le co t   payer, peu importe le temps consacr  au dossier par l'avocat. Il faut ajouter les d penses de l'avocat (d bours s), comme les appels t l phoniques interurbains, les droits de d p t   la cour, les photocopies, les certificats de taxes, les formules judiciaires. Demandez une estimation de ces co ts   votre avocat.rnrnTarif horairernrnLes avocats facturent la plupart de leur ouvrage en se basant sur le tarif horaire. Le temps qu'il consacre   votre dossier comprend, entre autres, les recherches, appels t l phoniques, lettres, entrevues avec vous, comparutions devant le tribunal. Le tarif horaire de l'avocat d pend habituellement de ses ann es d'exp rience.rnrnTarif conditionnelrnrnLes honoraires conditionnels consistent en un pourcentage des sommes recouvr es en votre faveur par l'avocat. Cette m thode est employ e par les avocats lorsque le client qui d sire poursuivre en justice ne peut pas payer sur place. Le taux peut se n gocier avec l'avocat. Si vous perdez votre cause, vous ne devez rien   l'avocat. Vous devez toutefois lui payer ses d bours s. Si vous gagnez votre cause, l'avocat percevra le pourcentage convenu.rnrnTarif au pourcentagernrnDans certains dossiers n'impliquant pas des actions en

justice, on utilise parfois le tarif basé sur le pourcentage. Par exemple, un avocat peut charger un pourcentage de la valeur de la succession pour le traitement des affaires d'homologation, ou un pourcentage sur le montant d'une créance recouvrée.

En conséquence il appartient à l'avocat de vous éditer une facture si l'affaire est close ou de vous faire état de votre dossier.

Faites lui en la demande par lettre recommandée avec accusé de réception

S'il ne s'exécute pas vous trouverez ci-joint un lien qui vous aidera pour la suite (faire un copier /coler)

<http://www.lsuc.on.ca/fr/for-the-public/a/complaints/faqs---porter-plainte-contre-un-avocat/index.cfm#4>

Restant à votre disposition